

Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement

Nagisa Mitsushima

Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509577>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéesS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Les institutions de la stupeur.

Retour sur les sociologies de l'événement

Nagisa Mitsushima, docteure en science politique
Université de Paris I, Centre européen de sociologie
et de science politique (CESSP)

Questionné dès les débuts de nos disciplines, l'événement continue d'être un défi analytique pour les sciences sociales¹. « Mai 68 », « la chute du mur de Berlin », « le 11 septembre 2001 », « le Printemps arabe », « les attentats de Paris » : c'est par l'actualité immédiate que se font les « retours de l'événement » dans les sciences sociales. L'actualité semble devoir amener les sciences sociales à réévaluer le rôle des événements dans l'histoire, et à reconnaître leur capacité à induire des changements profonds dans le fonctionnement de nos sociétés (Suter, 1997 : 544). En cela, elle ébranle certains présupposés fondamentaux des approches sociologiques. La sociologie durkheimienne comme l'histoire sociale se sont, en effet, largement construites *contre* l'événement, assimilé au « résidu » du social puis à « l'écume insignifiante de l'histoire profonde » (Burguière, 1979 : 1345). Pour François Simiand comme pour Fernand Braudel, l'événement est par excellence le domaine (dégradé) de l'analyse politique. Depuis le tournant de la sociologie politique, la science politique, désireuse de saisir le politique par ses profondeurs sociales et désormais historiques (Déloye, 1997), a manifesté le même

1. Cet article a bénéficié, dans ses versions successives, des lectures attentives de Pierre-Yves Baudot, Patrick Bruneteaux, Yves Déloye, Stéphane Latté et Yann Raison du Cleuziou. Je les remercie chaleureusement pour la pertinence de leurs critiques et suggestions. Un certain nombre d'arguments défendus dans ces pages ont émergé des discussions que nous avons eues avec Alexandre Lambelet.

scepticisme à l'égard de cet objet. Plusieurs travaux s'y sont pourtant attachés – en partageant certains postulats comme la centralité des enjeux cognitifs – sans que leurs travaux constituent à proprement parler une « sociologie de l'événement ». Partant du primat accordé au cognitif dans une littérature qui envisage bien souvent l'événement comme une rupture dans l'ordre des significations, nous proposons ici d'envisager l'événement comme un fait institutionnel.

La littérature sur l'événement s'est construite autour d'un leitmotiv : l'événement « pose problème » parce que, « plus que tout autre fait social », il questionnerait nos disciplines dans leurs soubassements épistémologiques (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Qu'il s'agisse de la place de l'acteur face à la force des structures, de la contingence confrontée à l'ambition nomologique des sciences sociales, des modalités du changement social et des ordres de la causalité, des modalités de repérage des événements entre objectivisme et subjectivisme, toutes ces dichotomies devraient être reformulées ou rediscutées au moment d'appréhender un événement (Quéré, 2006 ; Sewell, 1992, 1996). Comment les sciences sociales réputées nomologiques traitent-elles le singulier, l'accidentel ? Comment le sociologue peut-il appréhender les situations dans lesquelles les individus paraissent échapper à leurs propriétés sociales, et les collectifs emprunter des voies jusqu'alors inenvisageables ? Comment isoler, parmi les occurrences, celles qui ont valeur d'événements historiques ? À moins que l'on envisage ces ruptures inaugurales comme étant d'abord des enjeux d'acteurs et, dans ce cas, comment étudier sociologiquement cette série de faits associés (et par qui ?) à la reconfiguration du devenir des individus, des collectifs et des institutions ? C'est à cette rencontre problématique de la sociologie politique et de l'événement qu'est consacré cet article, et nous le ferons en plaidant pour une approche institutionnelle de l'événement. Si l'événement est réputé appartenir au domaine de la contingence, de l'inédit, du dérèglement et de l'innovation, nous montrerons qu'il est, au contraire, enserré dans des cadres sociaux spécifiques, qui limitent et contraignent étroitement « ce qu'il sera possible d'y faire ».

Cet article propose, dans un premier temps, de repérer différentes manières de construire l'événement en sciences sociales, et en particulier dans la science politique francophone (1). La sociologie politique tend globalement à dissoudre la saillance de l'événement, celui-ci étant d'abord envisagé comme l'expression, peut-être plus visible que d'autres, de la structure sociale (1). Relativement isolés, les travaux de sociologie politique sur l'événement ont en commun d'accorder un intérêt soutenu à la construction de sens et aux luttes de significations au cours de l'événement (2). Sans rompre avec cette tendance, l'approche situationniste s'est efforcée de tenir compte des microprocessus au cœur de la dynamique

événementielle (3). Dans ses développements les plus récents, elle a promu des modèles explicatifs complexes, intégrant les dimensions historiques mais aussi constructivistes de l'événement (4).

La littérature francophone a toutefois laissé de côté un niveau d'analyse : les institutions de l'événement (II). Sans doute, le temps de l'événement se caractérise-t-il par une magistrale lutte de sens qui rouvre brutalement le champ des possibles. Mais si l'événement est généralement interrogé à l'aune du changement social, il constitue aussi un fait social qui mérite d'être étudié *per se*, dans son déroulé mais aussi à travers le prisme des institutions sociales qui l'encadrent. Quand les sciences sociales s'intéressent au temps de l'événement lui-même, c'est en effet le plus souvent dans le cadre d'une approche situationniste qui, dans son souci de comprendre l'engrenage événementiel, accorde peu d'attention à *l'armature propre* de ce moment social. L'événement, pourtant, est un moment social doté de ses propres normes, agissant sur les individus et mobilisé par ceux-ci.

On voudrait ici questionner les dimensions historicisées et conventionnelles de l'événement. Non pour réfuter les analyses classiques sur cet objet, mais pour réfléchir aux possibles apports de cette approche, et pour spécifier une modalité complémentaire d'analyse de l'événement, à travers le prisme de la sociologie historique et de la sociologie des institutions. L'approche institutionnelle de l'événement ouvre un protocole d'enquête qui a, selon nous, le mérite de renouer avec les logiques sociales ordinaires au cœur de l'événement, tout en prenant en compte la spécificité des cadres sociaux et historiques qui ordonnent ce moment social. En conclusion, nous montrerons en quoi l'objet « événement » nous paraît être un terrain privilégié pour mettre en œuvre une sociologie institutionnelle tenant ensemble les dispositions sociales, les dynamiques de l'action et les inerties historiques, une approche dont la valeur théorique pourrait féconder en retour nos objets les plus routiniers.

Retour sur les sociologies de l'événement

L'événement comme condensé de structures (les approches structurelles)

Travaillant sur l'événement, le chercheur a tôt fait de constater le clivage des voies d'études qu'il suscite, entre désenchantement et réenchantement de l'événement. L'événement continue d'embarrasser les approches sociologiques, sans doute parce qu'il est difficile de contester aux événements leur capacité à agir sur le contexte, et que cette contingence incompréhensible paraît faire obstacle à l'ambition nomologique des sciences sociales, au cœur de très anciennes querelles

épistémologiques avec l'histoire politique². Bien souvent, les sociologues continuent de minorer le rôle propre de l'événement et cherchent à en aplanir la saillance : l'événement n'en est pas un ; les révolutions commencent bien avant les retournements brutaux de conjonctures et ce sont des individus déjà dans le changement qui font l'événement pour en tirer profit. Si l'événement surprend les acteurs, c'est surtout qu'il leur manque le recul historique et analytique pour comprendre les forces profondes qui le rendaient prévisible. « *A posteriori*, nous aurions pu prévoir l'événement » (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Ces approches que l'on peut qualifier de « continuistes » contrôlent l'idiosyncrasie des faits par leur mise en série ou réduisent leur exceptionnalité par une analyse des dispositions ou des logiques sociales préalables qui, seules, donneraient sens à l'événement. La série historique, le contexte culturel et les profondeurs sociales permettent de dissoudre le singulier et l'exceptionnel. Continuité des choses, continuité des méthodes, le programme de la sociologie durkheimienne comme celui de l'histoire sociale disqualifient l'événement, estimant que « la réalité véritable n'est pas là » (Rémond, 1988 : 16, cité *in* Déloye, 1997 : 16).

Dans le même temps et de manière *a priori* paradoxale, les sciences sociales considèrent souvent l'événement comme une chance dans la recherche. L'événement, en effet, est un moment de crise qui brise le cours normal des choses et révèle les lignes de tensions qui, d'ordinaire, n'apparaissent pas. Pour les tenants des approches structurelles concevant plus facilement des changements graduels et incrémentaux, les événements sont des torsions de la structure sociale. L'événement est un condensé de structures, et c'est en cela qu'il intéresse (Duby, 1973 ; Le Roy Ladurie, 1979). Dès lors, peu de place est accordée à la contingence et

2. C'est bien souvent dans la confrontation de leurs discours qu'historiens et sociologues ont été amenés à formaliser leur rapport à l'événement (Sahlins, 1991 : 15 ; Sewell, 1996 : 140). Si A. Farge affirme, en réponse aux débats qui traversent sa discipline, que « l'historien "aime" l'événement » (Farge, 2002 : 3), ce champ scientifique s'est en partie construit, depuis 1929 et le manifeste des *Annales*, contre l'événement. Sans qu'elle y soit réductible, la défiance de l'histoire à l'égard de l'événement a été érigée en « légendaire identitaire » par la première génération des *Annales* (Delacroix, Dosse & Garcia, 1997 : 289). Les comptes rendus polémiques de Febvre sur les ouvrages de Hauser et de Seignobos dans les années 1930 condensent les critiques adressées par une histoire en quête de scientificité à l'encontre de l'histoire méthodique qualifiée péjorativement « d'événementielle » (Noiriel, 1998) et décrite comme « une mise en pages chronologique, tout au plus, d'événements de surface, le plus souvent fils du hasard, disons : un récit » (Febvre, 1949 : 423). C'est donc en partie une posture de politiste que de ramener l'histoire aux courants sous-disciplinaires qui l'éloignent le plus de l'épistémologie « continuiste » revendiquée par la sociologie politique (Lazar, 2008 : 257).

à l'indétermination, et tout se passe comme si, sans être entièrement préétablie, l'action était en grande partie jouée d'avance, indépendamment des situations.

Ainsi les chercheurs s'emploient-ils généralement à étudier les *causes* de l'événement, au risque d'oblitérer l'événement lui-même. Telle est la critique que William Sewell adresse, dès 1996, à la sociologie historique américaine : l'événement n'y serait envisagé qu'à travers le prisme de ses causalités de long terme. Le *Système-monde* d'Immanuel Wallerstein (1974) illustrerait de manière caricaturale les apories d'une démarche nomologique et ahistorique, I. Wallerstein s'employant dans cette histoire dite « expérimentale » à déceler, par la comparaison méthodique de sept événements « rares et décisifs », la combinaison causale à l'origine des révolutions dans le monde. Pour être moins « astronomique », le travail de Charles Tilly sur la révolte vendéenne de 1793 (1964) n'échappe pas, d'après W. Sewell, au biais causaliste : l'événement et ce qui s'y joue (le passage d'une protestation locale à une protestation nationale) sont là encore la conséquence de processus sociaux de long terme (le développement du capitalisme, l'urbanisation, la centralisation étatique et leurs effets politiques). Si la sociologie des révolutions a définitivement rompu avec les temporalités expérimentales et téléologiques, son traitement de l'événement reste essentiellement étiologique. Dans leur état des lieux de la recherche sur le Printemps arabe, Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (2012) déplorent la « fièvre explicative » qui conduit les sociologues des mouvements sociaux à invoquer, pour rendre compte de la naissance et de l'issue des révoltes arabes, des *causes* économiques (la crise du capitalisme mondial), politiques (l'histoire et la nature des régimes), psychologiques (la frustration relative) ou culturelles (la démocratisation des esprits).

Pour rester dans ce sous-champ d'études, lorsqu'elle entend rendre compte de la manière dont les acteurs se mobilisent dans l'événement, la sociologie du militantisme tend encore à privilégier les causalités structurelles. Qu'il soit le fait d'acteurs prédisposés ou le produit d'une synchronisation de crises latentes de différents champs (Bourdieu, 1984), qu'il manifeste l'existence d'une structure des opportunités politiques (MacAdam, 1996) ou qu'il entre en résonance avec des cadres de signification (Snow & Benford, 1988), l'événement est analysé comme une forme d'actualisation des structures sociales, même s'il est entendu que la structure (des secteurs sociaux, du contexte d'opportunités politiques, des cadres de significations) n'est pas insensible à l'action ou aux perceptions qui peuvent faire basculer le contexte. Une poignée de chercheurs s'est bien attachée à l'hypothèse d'un « événement mobilisateur » : le « choc moral » consécutif à certains événements (James, 1997) serait susceptible de générer à lui seul de bonnes raisons de s'engager et de faire advenir spontanément des solidarités

protestataires (Rihoux & Walgrave, 2000). Toutefois, les sociographies menées sur les collectifs constitués à l'occasion d'événements dramatiques attestent du maintien des déterminants sociaux de l'engagement. Franck Weed montre ainsi que les associations de défense des victimes d'accidents de la route sont le fait, non pas de sinistrés mobilisés, mais d'activistes confrontés à l'expérience dramatique (Weed, 1990 ; Latté, 2015). L'idée de « rupture biographique » perd alors sa pertinence et on lui préfère celle de « bifurcation », portant en elle toute la force de la continuité (Voegtli, 2004 ; Bessin, Bidart & Grossetti, 2000).

Quant aux événements protestataires, si l'analyse événementielle (*protests event analysis*) s'est employée à les mettre en série, le temps de la manifestation lui-même est traité à travers le prisme des dispositions militantes. Ainsi, les grandes manifestations à l'occasion des conférences du G8 ou du FMI sont désenchantées dans leur exceptionnalité en étant d'abord analysées comme des rassemblements de syndicalistes locaux (Sommier, Fillieule & Agrikoliansky, 2008). Ces mobilisations sont avant tout une opportunité de militantisme saisie par des individus déjà engagés dans la protestation, sans que la situation manifestante elle-même vienne perturber les déterminants et les pratiques de la mobilisation. Des invitations ont été formulées pour appréhender les événements moins dans leur sérialité que dans une perspective interactionniste, notamment par une observation ethnographique des mobilisations (Lofland & Fink, 1982 ; McPhail, 1991 ; Bennami-Chraïbi & Fillieule, 2012). Reste que, pour une large part, la sociologie du militantisme continue à subsumer l'événement sous les variables lourdes de l'engagement. Qu'elles soient structurelles, dispositionnelles ou positionnelles, les logiques sociologiques classiques permettent de rendre compte de la construction par les groupes mobilisés d'un fait en événement ; elles expliquent les interactions qui se déroulent dans le temps court de l'événement ; quant à la participation à un événement, elle retient surtout l'attention dans ce qu'elle a de plus durable, comme produit ou facteur de socialisation politique (Jennings, 1987 ; MacAdam, 1988 ; Ihl, 2002 ; Pagis, 2014).

L'événement comme béance de sens et lutte de significations (les approches cognitives)

À l'inverse de ces analyses structurelles qui désenchantent l'événement, certaines recherches, plaçant au premier plan les aspects cognitifs, tendent à le réenchanter en prenant au sérieux la stupeur exprimée par les contemporains d'un événement. L'événement est ici d'abord une rupture de sens, avec son corollaire, la création de sens. Constatant que le travail de signification est particulièrement intense au cours d'un événement, certains chercheurs en font une sorte de parenthèse cognitive dans la vie sociale. L'événement apparaît comme une fabuleuse irruption

d'(in-)intelligibilité. Il ouvre un temps de reconstruction symbolique du monde social, marquant la réouverture extraordinaire de tous les possibles. La fêlure a une telle radicalité que la sociologie ne paraît plus suffire à la penser. L'analyse se fait volontiers philosophante (parmi les penseurs les plus cités : Deleuze, 1969 ; Ricœur, 1991 ; Koselleck, 1990), une allégeance d'autant plus remarquable que la philosophie fonctionne d'ordinaire comme un repoussoir pour des sciences sociales qui se sont historiquement construites sur l'empirie.

C'est ce type d'approche cognitive qui a été privilégié par Alban Bensa et Éric Fassin dans un article qui fait référence en science politique sur la question de l'événement. « Le mode de l'événement, c'est le problématique », soutiennent les auteurs, car « on ne se comprend plus, on ne s'entend plus » (Bensa & Fassin, 2002 : 4). L'événement est un incommensurable, un absolu faisant table rase et réengageant une série d'intelligibilités. Il est une extranéité sociale, mettant d'abord en scène des acteurs cognitifs : l'événement « arrache ses protagonistes à une situation, à un contexte, à une temporalité [...]. L'action [...] libère *d'un coup* au sein de la sphère publique un faisceau de possibles jusque-là impensables [...]. Tous ces événements amorcent des langages sociaux et sociologiques neufs » (Bensa & Fassin, 2002 : 6-7, nous soulignons). Mais ces langages sociaux sont-ils vraiment inédits et libérés « d'un coup » ? Comme nous le soutiendrons plus loin, la grammaire de l'événement pourrait au contraire apparaître relativement limitée et largement préformée par l'histoire.

L'un des arguments forts qui soutient les approches herméneutiques de ce type est que la lecture de l'événement en termes de rupture de sens « rejoint l'expérience des acteurs » (Bensa & Fassin, 2002 : 6). Cette ambition compréhensive pose ici des difficultés qui permettent d'ores et déjà de souligner certains apports de l'approche institutionnelle qui sera détaillée plus loin. La démarche peut, en effet, conduire à des imputations quant au vécu des participants. L'événement sera volontiers présenté comme un moment de drame intime, un « vertige » émotionnel vécu dans l'intensité (Bensa & Fassin, 2002 : 7, 10). Mais si certains faits ont un caractère extraordinaire par rapport aux attentes et aux expériences quotidiennes, il est difficile d'attester, dans le for intérieur des individus, d'une béance de sens face à l'événement, et si tant est que ce soit le cas, qu'elle est vécue dans un submergement émotionnel. Sans doute certains acteurs éprouvent-ils un désarroi intime face à l'événement, mais on connaît les mises en garde de Nicolas Mariot (2001) face aux démarches désireuses de retrouver l'expérience des acteurs.

Il faudrait enfin questionner l'implicite des analyses en termes de « perte/ création d'intelligibilité », qui est que les situations d'incertitude sont les plus favorables à l'invention de sens. Dans une tout autre tradition d'étude,

celle de la théorie des jeux, Ivan Ermakoff considère lui aussi que l'incertitude abaisse la probabilité de recourir à « un script de comportement préétabli » (Ermakoff, 2013 : 35). Mais les conjonctures ouvertes sont-elles vraiment propices à la réflexion et à l'inventivité sociale ? Quand bien même les individus peuvent y trouver l'occasion de porter des coups, de faire valoir des points de vue inédits ou de lancer des luttes, ne cherchent-ils pas, dans un premier temps, à s'amarrer à des comportements éprouvés ? Il semble, en effet, que confrontées à l'inédit, les personnes tendent plutôt à avoir « confiance en l'habitus » (Dobry, 1986 : 250-251), à s'en remettre à ce qu'ils croient savoir de la situation mais aussi aux solutions qui ont été expérimentées avec succès par le passé, même si celles-ci ne suffisent pas toujours à prescrire une tactique précise (Suter, 1997 : 562). Les individus, soutient Margaret Douglas, ne prennent pas seuls les décisions en temps de crise ; dans ce type de situation plus qu'en toute autre, les institutions « pensent » à leur place (Douglas, 1986 : 34).

Si donc la définition de l'événement comme « perte/création de sens » soulève un certain nombre de questions, ces approches herméneutiques se distinguent surtout en ce qu'elles mettent au premier plan, non pas les mises en sens des acteurs, mais celles des sociologues. Dès lors que l'événement est envisagé comme un fait d'ordre essentiellement symbolique, le rôle du chercheur ne serait plus d'étudier « ce qui se passe » (le déroulé des faits, une matérialité socialement prise en charge) mais d'identifier « le devenir qui s'ouvre » (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Le travail du sociologue est dans « la construction des séries pertinentes, c'est-à-dire des séries dans lesquelles l'événement prend sens » (Bensa & Fassin, 2002 : 6). Ainsi, pour A. Bensa et É. Fassin, la contribution des sciences sociales à l'analyse du 11 septembre 2001 n'est pas dans l'étude qu'elles pourraient proposer du déroulé des faits, de la production sociale et politique de l'événement, dans l'identification des récits simultanément ou successivement disponibles, des groupes sociaux qui soutiennent ces différentes narrations et de leurs rapports de force. Elle se trouve dans leur capacité à « éclairer ce qui débute, ou ce qui finit avec tel événement – les séries qui s'ouvrent, et celles qui se ferment » (Bensa & Fassin, 2002 : 10). Les auteurs proposent ainsi deux grilles d'interprétation du 11 septembre 2001 : l'une en termes de relations internationales, qui relie la CIA, Ben Laden, l'Afghanistan, la guerre froide et le World Trade Center ; l'autre comme une rupture dans l'histoire nationale américaine, avec le retour de la puissance publique marquée par l'héroïsation des pompiers et des policiers. Ces séries interprétatives vaudraient, selon les auteurs, « parmi beaucoup d'autres possibles » (Bensa & Fassin, 2002 : 10). En d'autres termes, l'événement est ici l'éclatement discursif d'un inédit ; il ne prend sens que dans une narration ; enfin et surtout, la narration qui importe n'est pas *le récit de l'acteur*, mais *la série du chercheur*.

Si la démarche d'A. Bensa et É. Fassin a eu un fort retentissement en science politique dans les études sur l'événement, d'autres propositions d'analyses cognitives ont été formulées qui, quant à elles, placent au premier plan le travail de signification réalisé par les acteurs eux-mêmes. Dans un article déjà ancien, Yves Déloye invitait la science politique, longtemps dédaigneuse de l'événement, à s'en saisir comme d'une modalité nouvelle de repérage de « contingences souvent révélatrices » (Déloye, 2001 : 24-25 pour les citations de ces deux paragraphes). Contre les analyses surplombantes de l'événement, Y. Déloye souligne d'abord que l'événement est un espace-temps où s'affrontent différentes visions du monde car, comme le rappelle Marshall Sahlins, si « l'événement est une occurrence interprétée, [...] nous savons combien les interprétations peuvent varier » (Sahlins, 1985 : 159). Le travail du chercheur consiste d'abord à restituer la pluralité des interprétations qui donnent corps à l'événement. Plaidant pour « une approche interprétative des conjonctures passées », Y. Déloye invite les chercheurs à se saisir des configurations significatives pour en faire « l'exégèse », que ces interprétations soient « indigènes, ordinaires ou plus élaborées ». Mais il ne s'agit pas seulement, pour l'auteur, de restituer la diversité des interprétations et donc l'état des rapports de force entre les groupes « aux prises » avec l'événement. L'enjeu est aussi de redonner à l'événement sa profondeur socio-historique en le rapportant aux « matrices culturelles et conceptuelles » qu'il catalyse.

Y. Déloye prend le cas du Toast d'Alger de 1890, généralement présenté par les historiens politiques comme le signal de ralliement des catholiques français à la République. Analysant les querelles d'interprétation dont l'événement fait l'objet à la fin du XIX^e siècle, il montre que cet événement, loin d'être un moment de rupture, témoigne plutôt d'une continuité dans l'entreprise d'encadrement du vote catholique par les autorités ecclésiastiques. Dès lors, le Toast d'Alger témoigne surtout, pour l'auteur, de la désynchronisation entre les principes modernes attachés aux nouvelles technologies électorales (le désencastrement de la sphère politique, séparée du religieux) et l'évolution beaucoup plus lente des conceptions de la politique (la majorité des électeurs français faisant encore allégeance à une définition catholique de la politique). Par conséquent, si Y. Déloye considère, à l'instar d'A. Bensa et É. Fassin, que « les significations font l'événement », la proposition diffère sensiblement, on le voit, des approches herméneutiques dans la mesure où l'intérêt d'un événement réside ici, non pas dans le geste du chercheur qui produit la série historique qui lui donnera sens, mais dans la capacité de cette « séquence signifiante » à éclairer le politique, en l'occurrence à saisir la « polyphonie des temps politiques ».

L'événement comme enchaînement de microprocessus cognitifs (les approches situationnistes)

Alors que la sociologie historique, confrontée à l'événement, est particulièrement attentive aux continuités déposées dans l'événement et aux matrices culturelles qui s'affrontent lors des querelles événementielles, un troisième type d'approche, que l'on peut qualifier de « situationniste », accorde toute son attention à *l'inédit* susceptible d'émerger dans le déroulé de l'événement. Les chercheurs qui s'inscrivent dans ce courant de recherche décrivent les configurations d'action et les logiques de situation qui vont orienter le cours de l'événement ; ils suivent au plus près des faits la succession des anticipations et des coups, des gestes et des représentations.

L'un des intérêts de l'approche situationniste est d'ouvrir la boîte noire des moments critiques qui font, ou ne font pas, basculer le cours de l'histoire. I. Ermakoff (2008) a ainsi minutieusement suivi deux moments « d'abdications collectives », ceux des Parlements allemands et français votant respectivement les pleins pouvoirs à Hitler en 1933 et à Pétain en 1940. Convoquant la théorie des jeux à l'appui de son analyse de la contingence, I. Ermakoff propose un modèle de la prise de décision en temps de crise. Confrontés à une situation qu'ils jugent grave et imprévisible, les acteurs mettent en œuvre des formes de coordination tacite. Ils s'efforcent de se rendre conformes à ce que les autres semblent croire, allant jusqu'à adhérer à une solution qui, quelques jours auparavant, leur paraissait inenvisageable. Ces « processus d'alignement » permettent de comprendre comment des acteurs rationnels en viennent à prendre collectivement une décision contraire à leurs croyances initiales.

Dans une tout autre perspective, les travaux (socio-)historiques sur la Révolution française s'attellent à résoudre cette même énigme, en « s'embarrassant », quant à eux, de l'épaisseur contextuelle. L'attention portée à l'indétermination de la dynamique événementielle, c'est-à-dire à l'enchaînement de séquences pouvant aboutir à une rupture politique qui n'était ni prévue, ni souhaitée par ceux qui en furent les artisans, a permis aux historiens de découvrir que les hommes qui ont fait la Révolution française n'avaient pas de dispositions révolutionnaires. Sous la plume de Jean-Clément Martin ou de Timothy Tackett, l'événement est cette famille de faits qui s'affranchissent de leurs causes et les génèrent en partie. Parce qu'elle n'est contenue dans aucune de ses conditions de possibilité, la Révolution française n'aurait pas d'origine. Les cadres conceptuels des Lumières, soutient ainsi T. Tackett, ne suffisent pas à expliquer la Révolution. Extrêmement éclatés, ils offraient « la possibilité de nombreux choix politiques, de nombreuses révolutions, de nombreux mouvements réformateurs ou contre-révolutionnaires ». Loin d'évacuer le déroulé des faits, ces conceptions *irruptives* de l'événement

donnent lieu, au contraire, à des descriptions particulièrement fines du « devenir révolutionnaire », des luttes de significations et des retournements cognitifs dans le cours de l'action. C'est par la dynamique événementielle, « en fonction des contingences politiques et des interactions sociales au sein de l'Assemblée », que les députés du Tiers État se sont découverts révolutionnaires, c'est-à-dire qu'ils ont fait *l'apprentissage* de la révolution, en investissant un nouveau vocabulaire et un rapport inédit au roi, à la religion et au peuple (Tackett, 1996 : 71).

Notons là encore que les chercheurs qui s'inscrivent dans cette approche situationniste, qu'ils soient historiens, sociologues ou politistes, manifestent une sensibilité particulière au travail d'interprétation et de signification produit au cours de l'événement. Pour rester sur les études de la Révolution française, c'est bien une « révolution de l'esprit » (Tackett, 1996, titre du chapitre 2) qu'il s'agit d'étudier. Ces historiens s'emploient à trouver dans les idées des Constituants les principes de leurs prises de position et à suivre la formation « d'une psychologie et d'une culture révolutionnaire » (Tackett, 1996 : 16). La Révolution française apparaît comme un surinvestissement de sens (politique)³, un vaste processus de politisation affectant inégalement les groupes sociaux mais les atteignant tous par l'ampleur des mobilisations suscitées. De ce point de vue, l'événement révolutionnaire serait un « hold-up » sur le sens, une homogénéisation « partielle, contestée mais célébrée » des faits dans une lecture politique (Lagroye, Bastien & Sawicki, 2006 : 325). Pour une partie de ces historiens, la Révolution se caractérise d'abord par un conflit magistral sur le sens et une rupture radicale dans les croyances.

À l'instar de ces (socio-)historiens de la Révolution française, la sociologie des crises focalise son attention, par décision de méthode, sur la trame des faits qui composent les séquences de l'événement. Refusant de réduire l'événement à ses causes ou à son dénouement, Michel Dobry invite à prendre au sérieux l'autonomie (relative) des séquences historiques qualifiées d'événements par rapport aux structures dans lesquelles elles se déploient. L'événement est ici considéré comme un processus reconfigurant, contenant en lui-même ses propres causalités et ses effets en cascade. Postulant l'indétermination fondamentale de l'événement, M. Dobry soutient que le contexte, loin d'être un donné, est le

3. « L'événement révolutionnaire, du jour où il éclate, transforme de fond en comble la situation antérieure et institue une nouvelle modalité de l'action historique [...]. Le pouvoir multiplié de mobilisation d'hommes et d'actions sur les choses passe par un surinvestissement de sens » (Furet, 1978 : 44-45).

produit des perceptions de la situation par les acteurs⁴. La crise se caractérise par « l'effondrement de l'efficacité des points de repère et des instruments routiniers d'évaluation », conduisant graduellement à une « désectorisation des espaces sociaux », devenant mutuellement dépendants (Dobry, 1989 : 528). Si l'analyse se concentre sur ce qui, dans l'événement en train de se faire, sert d'appui à la formation des perceptions et des anticipations, notons qu'il ne s'agit pas d'un processus strictement cognitif. Filtrées par les dispositions, déposant des positions acquises, les perceptions expriment à la fois l'habitus, les valeurs, les intérêts, les évaluations relationnelles de la situation et les visées stratégiques.

Si cette approche permet de saisir le sens donné par les acteurs à leurs gestes et la dynamique propre de la situation, la focalisation sur les microprocessus cognitifs émergeant en situation pourrait toutefois faire passer les perceptions pour des interactions vis-à-vis desquelles les routines, les normes et les latences historiques fonctionneraient avant tout comme toile de fond contextuelle. De ce point de vue, le projet formulé par Boris Gobille (2008) de mener « une socio-histoire du temps court » permet de réinsérer dans un contexte social et militant les langages sociaux mobilisés au cours de l'événement⁵. Le travail

4. Pour M. Dobry (1986, 2007), l'événement est le produit d'opérations continues, non maîtrisées et surtout relationnelles de calibration de la situation. En effet, la manière dont les protagonistes évaluent ce qui leur paraît (im)possible, risqué ou facile d'entreprendre est fonction de ce qu'ils perçoivent de ce que font les autres. La perception de la situation comme étant plus ou moins (dé)favorable contribue en retour à produire le contexte, générant alors des effets inattendus pour les acteurs. La force de stupéfaction de l'événement résiderait dans l'enchevêtrement rapide de perceptions qui ne cessent d'être réévaluées. La crise est alors cette situation particulière où différents secteurs sont affectés par la concomitance de fortes oscillations des perceptions, générant des « mobilisations multisectorielles ».

5. B. Gobille cherche à rendre compte de la mobilisation rapide du groupe des *Temps modernes* auprès du mouvement étudiant en mai 1968, alors que le collectif subit une érosion depuis vingt ans. Il met en avant deux ordres d'explication. Il reconnaît, d'abord, l'importance du cadrage symbolique de l'événement, qui permet au groupe de se reconnaître immédiatement dans l'espace de signification protestataire. Ces cadrages symboliques, insiste B. Gobille, ne sont pas secrétés par la situation : ils résultent d'une circulation intellectuelle préalable, liée à la proximité des trajectoires politiques et intellectuelles. Enfin, la « résonance des cadres » a besoin d'un support pour se diffuser (le réseau de mobilisation, actualisé au fil des protestations). Toutefois, la convergence idéologique ne suffit pas à expliquer la mobilisation. Elle doit rencontrer un intérêt positionnel, ici celui d'une avant-garde concurrencée depuis une décennie par le Nouveau Roman (Butor, Duras, Sarraute, Simon réunis autour de Robbe-Grillet aux Éditions de Minuit) et désireuse d'incarner publiquement la légitimité révolutionnaire.

d'Antonin Cohen sur « le jour où l'Europe est née » (2009) témoigne de ce même souci, en montrant l'importance, pour la compréhension de la dynamique événementielle, de la construction des collectifs prenant part à l'événement, de l'histoire des champs dans lesquels ils sont engagés et des positions acquises déposées dans les représentations et les perceptions des acteurs. De la même manière, les enquêtes collectives sur les révoltes arabes réunies dans le numéro de la *Revue française de science politique* partagent le souci d'intégrer dans l'analyse situationniste les « facteurs facilitateurs structurels » des révolutions tels que la forme de l'État, du conflit de classe ou de la répression. Elles méritent par ailleurs d'être citées pour les méthodes ethnographiques et les instruments d'observation innovants qu'elles imaginent (Twitter, matériau visuel), pour reconstituer pas à pas l'évolution de l'état d'esprit des participants, leurs représentations et leurs calculs (Bennani-Chraïbi & Fillieule, 2012).

Des entreprises d'événementialisation (les approches constructivistes)

L'attention portée aux logiques de situation, mais aussi à la manière dont certains groupes investis dans l'événement s'efforcent de faire évoluer « le contexte » à leur avantage, a conduit certains chercheurs à suivre la piste de l'*événementialisation*. L'analyse porte sur les mises en récit de l'événement et ses effets sur la dynamique événementielle. Ajournant délibérément la question de l'objectivation par le chercheur de ruptures inaugurales, ces travaux empruntent un cheminement constructiviste, en s'intéressant au travail indigène d'événementialisation (Martin, 2007). Il s'agit de suivre les groupes qui (se) mobilisent (dans) l'événement et s'affrontent pour qualifier les faits en événement ou, au contraire, leur dénier ce statut. Cette démarche repose sur le postulat que les pratiques et les définitions concurrentes des acteurs en situation contribuent à produire l'événement, en réalisant et en qualifiant la rupture avec les pratiques ordinaires. L'événement peut alors être saisi à l'aune des processus de mobilisation. Comment un fait est-il construit en événement par les groupes mobilisés ? Comment ces derniers se saisissent-ils de l'événement pour l'emporter dans les concurrences dans lesquelles ils sont engagés ? Ici, l'événement n'est plus pensé comme cette série de faits qui rompt avec les attentes et les expériences des acteurs (Suter, 1997) ; il est le produit inattendu et conflictuel de stratégies d'événementialisation déployées par les groupes mobilisés (Mitsushima, 2009).

Si la recherche des causes de l'événement, son bornage chronologique ou encore l'élaboration d'une histoire de l'événement sont généralement considérés comme des opérations qui se déploient *hors champ* (dans le bureau de l'historien) et *ex post* (après l'événement), ces approches constructivistes les envisagent comme des activités *indigènes* (qui constituent un enjeu pour les acteurs, et pas

seulement pour le chercheur) et *contemporaines* (qui se déploient au cœur même de l'action, et pas seulement *a posteriori*). Loin d'être purement discursive, la problématique de l'événementialisation suppose de prendre en compte les espaces où les groupes mobilisés luttent pour dire ce qui est en train de se passer. Par leurs entreprises d'événementialisation, les groupes en concurrence s'efforcent de réduire à leur avantage l'indétermination de ce qui se passe ; ils tentent de négocier ou d'imposer une définition de l'événement en train d'advenir ; ils s'emploient à promouvoir, pour le futur, un certain récit de l'événement. En « défendant » ainsi une causalité, une chronologie ou une mémoire de l'événement, les protagonistes habilent certains acteurs, certaines pratiques, et ils en délégitiment d'autres. L'événement fonctionne alors comme un cristallisateur de temporalités multiples. Partant d'un ralenti sur le temps de l'événement, ces travaux retrouvent le *passé* (comme travail d'imputation causale de la part des acteurs), la *durée* (comme délimitation indigène des bornes de l'événement) et le *futur* (comme élaboration d'une mémoire au cœur de l'événement).

L'histoire, tout d'abord, n'est plus appréhendée comme un faisceau de causes préalables dégagées par le chercheur, mais plutôt comme « des passés » incorporés dans l'action, des imputations causales brandies au cœur de la mobilisation. En fonction des groupes et des moments observés, les séquences temporelles qui sont jugées pertinentes pour définir l'événement sont éminemment variables. À titre d'exemple, un accident industriel sera rapporté, selon les associations de sinistrés, soit au temps ramassé de l'accident et du deuil, soit aux injustices sociales au long cours relatives à la dégradation de l'environnement urbain (Latté, 2012). Ainsi, dans le temps court de l'événement, les acteurs sollicitent le temps long dans lequel ils insèrent ce qui se passe pour produire l'événement. Roger Chartier montre ainsi que les hommes de 1789 ont produit, dans le cours de l'action, un récit des origines propre à asseoir leur volonté de rupture. En constituant « non sans débats, un panthéon d'ancêtres », en homogénéisant un corpus d'auteurs pourtant très hétérogène, enfin en assignant à la philosophie une fonction radicalement critique, « les révolutionnaires ont construit une continuité qui est avant tout œuvre de justification et recherche de paternité ». Il en résulte que ce ne sont pas « les Lumières qui ont produit la Révolution » mais bien « la Révolution qui a inventé les Lumières ». Affirmer le contraire, soutient R. Chartier, reviendrait à « tenir pour historiquement avérée une filiation idéologiquement proclamée » (Chartier, 1990 : 14-15).

Les acteurs qui luttent pour exhumer les origines profondes de l'événement s'affrontent également pour laisser ouvert ou refermer *le temps* de l'événement. En suivant les temporalités investies par les acteurs eux-mêmes, les approches en termes d'événementialisation prolongent bien souvent la durée de l'événement par rapport

aux acceptions communes. Dans l'étude qu'en fait Cécile Jouhanneau (2013), la guerre de Bosnie-Herzégovine s'étend, par exemple, jusqu'aux mises en mémoire de l'expérience concentrationnaire. Si les instances autorisées tentent de clôturer le temps de l'événement en disant sa « vérité historique », des *outsiders* mémoriels militent au contraire pour laisser ouvert le champ des interprétations et des mémoires. C. Jouhanneau invite ainsi à travailler l'hypothèse selon laquelle la fin de l'événement correspondrait à une stabilisation relative et provisoire des clivages, c'est-à-dire au moment où les mots de la dispute seraient identifiables.

Ces travaux, attentifs à la définition indigène des bornes chronologiques de l'événement, le montrent : le temps de l'événement glisse subrepticement dans celui de *la mémoire*. C'est là un autre apport de ces approches constructivistes que de formuler de nouvelles interprétations sur le processus de construction de mémoire. Si une division du travail paraît s'être établie entre sociologie de l'événement et sociologie de la mémoire, la problématique de l'événementialisation invite à dissoudre ces distinctions en prenant pour objet la construction d'une mémoire au cœur même de l'événement. Le processus de stabilisation mémorielle paraît, en effet, consubstantiel à l'identification sociale d'un fait en événement. S'ouvrent ainsi de nouveaux questionnements : comment les protagonistes en viennent-ils à penser qu'ils sont en train de participer à un événement si ce n'est historique, du moins mémorable ? De quelle manière tentent-ils de préfigurer une histoire pour le futur en attribuant un sens à l'événement ? L'étude que Yann Raison du Cleuziou (2012) consacre aux événements de mai 1968 chez les Dominicains montre combien les disputes sur la qualification des faits contribuent à produire l'événement et sa mémoire. Lorsque les frères dominicains s'affrontent pour dire ce qui se passe dans leur couvent en 1968 (s'agit-il d'un simple ajustement interne de la formation au Saulchoir ou, au contraire, d'une réplique du Mai 68 du Quartier latin ?) se joue, dans ces interprétations concurrentes, le maintien ou le renversement de la hiérarchie des légitimités au sein de l'institution. Et ces anticipations sur le travail de mémoire contribuent à modifier le cours de l'action.

Le travail d'Andreas Suter sur la guerre des Paysans illustre les apports de ce type d'analyse. Étudier un événement consiste, selon Suter, à « décrire avec exactitude le processus d'appropriation des structures » (Suter, 1997 : 556-566 pour les citations de ces deux paragraphes), autrement dit, le processus décisionnel au cours duquel les acteurs traduisent le contexte en une équation de chances et de risques liés à l'action. Pour « décider », les groupes mobilisés s'appuient sur un savoir socioculturel acquis au cours de leur vie, sur les expériences récentes liées à l'événement en cours, mais aussi sur « des connaissances historiques, même fragmentaires, véhiculées par la tradition ». A. Suter montre ainsi que les insurgés suisses se sont mis à analyser leur situation à la lumière des récits de la

victoire (supposée) de Guillaume Tell contre la tyrannie des Habsbourg. « C'est à la lumière des souvenirs historiques que les paysans conçoivent l'espoir de gagner la guerre. » Plus que de simples ressources cognitives, ce « capital de souvenirs hérités » redécouvert par les insurgés dans l'action structure l'horizon des possibles et leur perception du déroulé de l'événement.

Sensibles à la contingence de la dynamique événementielle, à l'indétermination des processus d'événementialisation concurremment mis en œuvre par les groupes mobilisés, les approches constructivistes sont finalement amenées à souligner, en dernière analyse, le poids des cadres sociaux de l'événement. La « perspective du ralenti » conduit ainsi A. Suter à soutenir que les marges de manœuvre des acteurs se déploient à l'intérieur d'un parcours événementiel qui paraît relativement balisé, ouvrant à des enquêtes que l'historien qualifie de « microstructurelles ». L'analyse événementielle rencontre alors la sociologie des institutions.

L'événement comme moment social ordonné (les approches institutionnelles)

Les perspectives évoquées invitent finalement à suivre l'hypothèse institutionnelle, attentive aux cadres sociaux qui enserrant l'événement, sa reconnaissance collective et son énonciation. L'entrée par les institutions permet de penser la complexité de l'événement, dans ce qu'il a à la fois de contraint et d'indéterminé. Par la constance des formes dans lesquelles il se donne à voir, l'événement apparaît comme un moment social ordonné, caractérisé par un système d'attentes spécifiques, par des normes comportementales strictes et par les schèmes narratifs, en nombre limité, encadrant son énonciation. Ces cadres sociaux – dont il est possible de faire la genèse – dessinent une grammaire par laquelle l'événement peut être spécifié et reconnu. Et c'est parce que l'événement produit des effets politiques en partie prévisibles qu'il autorise en retour des usages militants et des stratégies d'événementialisation.

Si, en tant qu'acteurs sociaux, nous pouvons bien être pris par le surgissement de l'improbable, le chercheur peut quant à lui être frappé par *la routine événementielle* : par la répétition des rôles (qui n'exclut pas l'invention de nouveaux rôles), par le caractère somme toute assez conventionnel des comportements qui se font jour (au premier rang desquels les manifestations de stupeur), par la redondance des prises de paroles et des acteurs invités à les commenter. La stabilité des normes sociales mobilisées par les acteurs pour faire événement ne serait-elle pas constitutive d'une grammaire qui, autant que la « rupture d'intelligibilité »

(Bensa & Fassin, 2002), caractériserait l'événement comme fait social ? Comment expliquer que l'exceptionnel, collectivement identifié comme un événement, est chaque fois largement similaire dans ses formes sociales ? Pourquoi les manières de faire événement, malgré des potentialités illimitées, suivent toujours de fait certains modèles ? Il existe bien une grammaire qui confère aux événements un air de famille qui les rend socialement et sociologiquement reconnaissables. L'événement ne se définit pas que par la contingence ; il relève aussi du domaine des faits institutionnels. Dans cette perspective, l'événement est moins un temps de rupture, marqué par le dérèglement de tous les repères ordinaires, que le temps d'une autre routine, un moment particulièrement encadré (Turner, 1990), avec ses règles, ses codes de conduite, ses acteurs habilités, c'est-à-dire une institution. « Institution bâtarde » peut-être, pour reprendre la terminologie d'Everett Hughes (1951), parce que distribuant des rôles et des services pour les seuls temps de crise, mais institution néanmoins.

Envisager l'événement comme moment institué, ce n'est pas nier que son dénouement soit indéterminé, qu'il puisse rompre avec l'ordre routinier, qu'il « désobjective » des aspects antérieurement stabilisés de la réalité sociale, ni enfin que les acteurs sociaux puissent être dépossédés de certains repères familiers. C'est dire qu'il existe, dans ce temps liminaire, d'autres repères pour accompagner cet état social et des cadres institutionnels pour prendre en charge la rupture événementielle. Dès lors, le temps de l'événement n'est pas seulement celui d'une béance du sens et d'une perte absolue de repères ; c'est aussi un moment où est rappelé et réinvesti un ensemble d'injonctions et de codes sociaux. Quand bien même ce qu'il va en advenir n'est pas donné d'avance, l'événement apparaît comme une situation sociale ordonnée où est reproduit un ensemble de signes et de paroles, sans cesse les mêmes. Penser l'événement comme institution, c'est envisager les cadres sociaux et les sédimentations historiques qui tendent « à confiner les comportements [au cours de l'événement] en définissant ce qui est convenable, en sanctionnant les comportements déviants, et en mettant en place des dispositifs destinés à n'offrir aux gens que des possibilités et des services standardisés » (Hughes, 1951). Les acteurs aux prises avec l'événement semblent, en effet, enserrés dans des « systèmes d'attentes réciproques », leurs marges de manœuvre se déployant à l'intérieur de « dispositifs stables » prévoyant « les tâches habituellement attachées à un rôle, et l'ordre dans lequel ces tâches sont – et “doivent être” – accomplies » (Lagroye, François & Sawicki, 2006 : 140, 146). Les institutions représentent pour la société des structures de stabilité et de contrainte. Dans l'événement, elles constituent des prothèses qui soulagent en partie les acteurs de décisions essentielles et leur assurent une conduite convenable. Elles procurent à ceux qui y participent des identités formelles et des places où

l'on s'attend que chacun effectue les gestes liés au rôle qui lui est dévolu dans l'événement.

Dès lors que l'on envisage l'événement comme une institution s'ouvre un champ d'investigation englobant tout le continuum des supports institutionnels. Afin de saisir les dimensions instituées de l'événement, le protocole d'enquête inclut, du niveau macro au niveau micro, les différentes manières de faire événement dont il est possible d'établir la genèse (1), les institutions et les groupes professionnels spécialisés dans la fabrique de l'événement (2), les structures de légitimité et les institutions narratives qui encadrent son énonciation (3), enfin les prises de rôles potentiellement génératrices d'émotions conventionnelles et l'encadrement social des émotions dicibles dans l'événement (4). L'approche institutionnelle permettra, en dernier lieu, de revenir sur la question des modalités de la rupture sociopolitique, en montrant que le changement se fait bien souvent par la transgression de l'institué (5).

Des répertoires événementiels : genèse et mutations des manières de faire événement

C'est bien une permanence, mais aussi les évolutions au sein de cette permanence, qu'interroge Charles Tilly à travers sa notion de répertoire (Tilly, 1977 ; Tarrow, 2010). Observant les protestations en France entre les XVII^e et XVIII^e siècles, il remarque sans cesse les mêmes scripts, qui s'adaptent mais changent fort peu, et utilise la métaphore des standards de jazz. Cette notion de répertoire, développée pour penser les formes de la protestation en lien avec des contextes historiques, permet également de penser les transformations dans la longue durée des manières de faire événement. La redondance des normes sociales mobilisées par les acteurs pour faire événement semble, en effet, signaler l'existence de répertoires événementiels. Leur format se comprendrait, pour reprendre la démonstration de Ch. Tilly, par une attention aux régimes politiques permettant, tolérant ou interdisant certaines performances (ou événements)⁶, à l'histoire des événements passés, enfin à la structure des opportunités politiques qui contraint le choix des acteurs.

Le cadre défini par Ch. Tilly (1981) conduit à mettre en relation les manières de faire événement avec des contextes sociaux de long terme et à envisager la spécificité socio-historique de l'événement en tant que forme institutionnalisée.

6. Le refus des autorités françaises de faire un « événement » des radiations nucléaires sur le territoire français à la suite de Tchernobyl autoriserait, par exemple, une lecture de ce type (Baisnée, 2001).

C'est là l'intérêt du texte de Pierre Nora sur « le retour de l'événement » (1974). Moins que de confondre naïvement l'événement avec sa manifestation spectaculaire (comme il est d'usage de le critiquer), l'historien questionne la spécificité des formes de l'événement depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. Avec l'Affaire Dreyfus, le répertoire événementiel se serait transformé. L'historien parle de l'invention d'un « prototype » et de reproduction « d'exemplaires » à partir d'une « matrice »⁷. Pour P. Nora, l'événement moderne est d'abord une stupeur, une émotion collective. « Théâtralisé », livré à « l'imaginaire de masse », inséré dans « le vécu des masses », il se caractérise par « ses virtualités émotionnelles ». Soulignant la formation, au siècle passé, de ce qu'il appelle « le système de l'événement que constitue l'actualité »⁸, P. Nora invite les chercheurs à enquêter sur ce dispositif social de détection de ce qui pourra retenir l'attention des médias, et plus largement du public. Dans son étude sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes, Gérard Noiriel (2010) fait ainsi de l'émergence d'un espace médiatique national l'une des conditions de possibilité de l'événement-massacre. De même que l'événement moderne emprunte bien souvent la forme d'une actualité médiatique, l'affaire, le scandale (Blic & Lemieux, 2005 ; Henry, 2007 ; Champagne & Marchetti, 1994) ou encore l'émeute (Collovald, 2001) sont autant de types d'événement dont il est possible de faire la genèse et de dégager les caractéristiques.

Les formes événementielles disponibles existent donc en nombre limité. Non seulement les précédents orientent la morphologie de l'événement, mais leur mobilisation est susceptible de produire des effets politiques et sociaux relativement attendus. Dans sa sociogenèse du « scandale politico-financier », Damien de Blic (2006) rappelle les conditions socio-historiques d'émergence de ce type d'événement. Il montre que le passage d'une catégorie financière (« le krach ») à une catégorie politique et morale (« le scandale ») est lié à la démocratisation de

7. « Son apparition paraît dater du dernier tiers du XIX^e siècle. Ainsi, l'Affaire Dreyfus constitue-t-elle, en France, la première irruption de l'événement moderne, le prototype de ces images d'Épinal sorties tout armées du ventre des sociétés industrielles et dont l'histoire contemporaine ne cessera plus de reproduire les exemplaires, à partir d'une matrice comparable » (Nora, 1974).

8. P. Nora caractérise les formes qui singularisent l'événement dans la modernité : il a perdu son caractère historique et intellectuel au profit de ses « virtualités émotionnelles » ; il s'est théâtralisé en se déroulant sur une scène « immédiatement publique » ; quand les sociétés traditionnelles conjuraient l'événement par le rite, la modernité le démultiplie ; enfin, l'événement moderne fait l'objet d'un « intense travail collectif d'interprétation à chaud » (Nora, 1974).

l'accès aux titres financiers et à la constitution d'un espace médiatique national. Plus encore, D. de Blic rapporte le scandale à une mise en récit typique et insiste sur la valeur performative de la qualification des faits en événement-scandale. Ce travail repose sur la mobilisation de précédents socialement investis qui non seulement permet à un fait d'être reconnaissable comme scandale, mais ouvre également un horizon d'attente dans l'espace politique. « L'investissement collectif dans une forme comme le "scandale financier" [...] transforme [alors] cette dernière en une ressource politique désormais mobilisable » (Blic, 2006 : 18).

Parce que ces types d'événement sont des formes collectivement investies, l'usage de catégories indigènes comme le scandale, l'affaire, l'émeute ou l'accident, ne constitue pas forcément, comme le craint M. Dobry (1999), un biais méthodologique, conduisant à penser les événements en fonction de leur aboutissement. Ces qualifications invitent, au contraire, à enquêter sur les manières dont les groupes sociaux, dans un contexte donné et sur la base de précédents, s'efforcent de faire entrer une occurrence dans un cheminement social balisé. En ce sens, le scandale, l'affaire, l'émeute ou l'accident ont bien une « histoire sociale naturalisée » (Dobry, 1999) car, une fois un accord dessiné *a minima* sur la nature de l'événement en train d'advenir, on peut s'attendre qu'un certain type de coups, d'arguments ou de prises de rôles – préformés, car creusés par des précédents et bornés par des institutions – soient privilégiés. Comme le rappelle A. Suter, « un mouvement de résistance, malgré ses potentialités illimitées, suit toujours un modèle » (Suter, 1997 : 554). Et c'est justement parce que la qualification de l'événement comme scandale, affaire, émeute ou attentat ouvre à un parcours relativement balisé, avec des résultats en partie prévisibles, que les acteurs sociaux mobilisent ces catégories dans l'espoir de réaliser – sur le modèle des prophéties autoréalisatrices – les chemins politiques qui leur sont associés. Mais si elles sont associées à des parcours sociaux et politiques partiellement balisés, les formes événementielles ne sont pas pour autant immuables.

Dans son étude sur la guerre des Paysans de 1653, le conflit social le plus important de la Suisse moderne, A. Suter suit ainsi les stratégies d'événementialisation concurrentiellement mises en œuvre par les insurgés et les autorités pour canaliser l'indétermination de la situation dans un sens qui leur serait favorable. Il montre ainsi comment les autorités s'efforcent dans un premier temps de ramener les manifestations de résistance à des parcours politiques familiers, en les qualifiant d'abord de « troubles », puis de « révolte » et de « rébellion, c'est-à-dire de révolte ouverte et criminelle » (Suter, 1997 : 546). Mais face à la tournure inédite que prend l'événement, les autorités publiques doivent forger de nouveaux termes – ceux de « complot » et finalement de « guerre » – qui n'étaient jusque-là pas utilisés en matière de conflits sociaux. Un événement peut donc transformer

durablement les manières de faire événement, les acteurs du conflit ayant, en l'espèce, été « capables de modifier et même finalement de dépasser le schéma que les contemporains qualifiaient de révolte » (Suter, 1997 : 555).

Le répertoire des événements se modifie donc sur le long terme, mais aussi dans la courte durée de l'événement, ainsi que le montre l'enquête de Stéphane Latté (2012) sur l'explosion de l'usine AZF. Celle-ci ouvre à une situation sociale typifiée – « l'accident » – qui porte à des démonstrations d'affects. L'auteur décrit la constitution, par les professionnels associés à la gestion de l'événement (psychologues, juristes, assureurs, journalistes), d'un contexte d'énonciation favorisant la mise en scène d'une rupture de vie radicale. Si tous les groupes militants n'endossent pas cette posture victimaire, les attentes sociales paraissent telles qu'elles exigent, de la part des groupes qui s'y refusent, un important travail de justification. S. Latté suit ainsi l'apprentissage par les militants, dans le temps court de l'événement, d'un régime postaccidentel d'expression publique articulé autour de la rupture biographique et de « démonstrations publiques d'affliction (commémorations, marches silencieuses, témoignages), d'ordinaire associées au registre de la plainte plus qu'à celui de la protestation » (Latté, 2015). Éphémère dans l'espace des mobilisations toulousaines, l'expérimentation de ce format de mobilisation contribue à sa routinisation dans l'arène de la protestation, autorisant le transfert de ce nouveau « dispositif de sensibilisation » (Traïni & Siméant, 2009) à d'autres mobilisations en contexte de catastrophe. De la même manière, les travaux sur les révoltes arabes de 2011 ont montré la place prépondérante du « campement », réinterprétation d'une ancienne pièce du répertoire protestataire moderne, « la barricade » (Corbin & Mayeur, 1997). Le campement, en effet, s'est révélé particulièrement ajusté aux contraintes de la répression : il permet aux insurgés de « surmonter la peur [...], d'inscrire le mouvement dans la durée [...], de construire une image unitaire du mouvement comme reposant sur une levée en masse », favorisant ainsi « la fabrique d'appétences révolutionnaires » (Bennami-Chraïbi & Fillieule, 2012 : 789). L'affirmation de cette pratique protestataire, en lien avec les conditions locales de la répression, invite à interroger les modalités de sa mise en circulation, d'un mouvement à un autre : les opérateurs de son import-export, les modalités de relocalisation ou encore les processus « d'attribution de similarité » qu'elle accrédite.

Fabriquer l'événement : professionnalisation et ritualisation de l'événement

Travailler sur les institutions de l'événement suppose également d'enquêter sur la production explicite, voire stratégique, d'événements. Le secteur professionnel dédié à « l'événementiel » englobe les sociétés privées spécialisées dans le montage d'événements qui exportent leurs techniques de l'espace commercial à

l'espace politique et notamment électoral, les agents administratifs du protocole mais aussi les groupes spécialisés intervenant auprès du public pour sélectionner les faits jugés dignes d'être promus en événements et pour en stabiliser le sens : les conseillers en communication politique qui formatent les annonces de manière qu'elles bénéficient de l'attention des médias, les journalistes bien sûr mais aussi les sociologues et les sondeurs dont Louis Quéré et Éric Neveu (1996 : 8) rappellent le rôle dans la capacité collective à reconnaître un fait comme événement. Refusant de réduire l'événement à sa fabrication médiatique, les deux chercheurs empruntent à la sociologie des problèmes publics la notion de réseau opérationnel (Hilgartner & Bosk, 1988) pour envisager l'ensemble des institutions et des acteurs qui rendent possible la survenue de certains types d'événements. Pour qu'il puisse exister, par exemple, des événements-catastrophes dans le domaine écologique (Tchernobyl, l'*Erika*), il a fallu « la lente structuration d'un réseau opérationnel qui naît de la professionnalisation des associations écologistes, de l'institutionnalisation d'administrations investies de ces dossiers, de l'émergence d'un journalisme spécialisé, de l'apparition au sein des diverses entreprises politiques de spécialistes affectés à ces questions » (Neveu & Quéré, 1996 : 11), autant d'organisations et de professions qui contribuent à former l'armature des événements contemporains.

Des recherches ont été menées en ce sens sur le système de production des événements-rituels. Pierre-Yves Baudot (2005) a suivi l'évolution dans le temps des « producteurs de rites » (François Héran) et la manière dont ils constituent, perdent ou préservent leur juridiction sur les événements, les sociétés commerciales spécialisées dans l'événementiel s'étant, par exemple, imposées comme des coproducteurs des rites républicains (panthéonisations ou funérailles présidentielles). Pour reprendre les mots de Paul Lacombe, ici, « l'institution est un événement qui a réussi » (Lacombe, 1894 : 9-10, cité *in* Baudot, 2005 : 15). Au cœur de l'analyse se trouve la tension entre le caractère exceptionnel de l'événement et l'aspect professionnalisé de ses modes de fabrication. Réintroduite dans la chaîne des voyages précédents et des événements locaux ayant fonctionné, la visite présidentielle contient un caractère routinier qui pourrait la banaliser s'il devenait trop explicite. Nicolas Mariot (2006) étudie cette articulation problématique (du point de vue des acteurs) entre la dimension festive d'une visite présidentielle (pour les spectateurs locaux qui voient le président se déplacer jusqu'à eux) et la dimension routinière de ce déplacement (pour les chargés du protocole élyséen qui organisent les visites présidentielles). Il décrit le travail politique et médiatique des professionnels qui modèlent la singularité de l'événement à partir de la répétition des formes de la fête et d'une référence « presque immuable [...] aux formules dont on estime [...] qu'elles ont "fait leurs preuves" » (Mariot, 2002).

Dire l'événement : institutions narratives et structures des légitimités

L'hypothèse institutionnelle implique également de mener une socio-histoire des formats discursifs qui préforment et contraignent les manières de dire l'événement. Dans un article programmatique, E. Neveu et L. Quéré invitent à travailler sur « les processus sociaux qui pèsent sur la construction symbolique de l'événement ». L'affirmation de l'événement moderne requiert « une certaine conception du temps, un type de conscience historique, une temporalisation du monde social ». Une part non négligeable des contraintes d'interprétation des événements est attachée aux routines professionnelles des journalistes. Pour saisir « l'infrastructure du discours sur les événements », E. Neveu et L. Quéré proposent d'abord de dresser « la typologie des répertoires d'écriture ». Il ne s'agit pas seulement de *repérer les propriétés formelles* des manières médiatiques de faire événement (métaphores, symboles, slogans, images récurrentes, modèles de causalité, principes de justification), mais de *réinsérer ces institutions narratives dans les rapports sociaux* : « la division des tâches dans les rédactions, les modes d'anticipation sur les attentes du lectorat, la nature des relations entre journalistes et personnel politique » (Neveu & Quéré, 1996 : 18). La diffusion, par exemple, d'une « rhétorique de la complexité » est indissociable de l'évolution du statut social des journalistes et des soutiens dont ils bénéficient dans le public lettré (de La Haye, 1985). De même, aux États-Unis, la genèse de l'objectivité comme norme professionnelle du journalisme correspond à une stratégie de démarcation élitiste d'un journalisme intellectuel concurrencé, dans les années 1890, par la presse populaire (Schudson, 1982).

Dégager l'infrastructure des discours événementiels implique ensuite de faire l'inventaire des « signifiés idéologiques qui se lovent dans le tissu des communications quotidiennes des médias » (Neveu & Quéré, 1996 : 15) et de répertorier les manières de thématiser certains enjeux collectifs, à la manière de ce que W. Gamson et A. Modigliani ont fait pour le nucléaire (1989). Si les acteurs disposent d'un jeu limité de formes discursives et de narrations autorisées pour faire événement, toutes les matrices de compréhension disponibles ne sont pas pertinentes en situation. L'horizon de pertinence des commentaires relatifs à un événement dépend de la « configuration dramatique⁹ » et pourra être, en retour, transformé par l'événement (Walsh, 1981).

9. D. Céfai (2007) désigne sous ce terme le « stock d'expériences et de ressources contraignantes, des règles rhétoriques et dramatiques, des exigences générales de validité et de moralité des performances ».

Enfin, l'étude des institutions narratives de l'événement suppose d'analyser les conditions de légitimité des discours d'autorité sur des événements types, légitimité qui là encore n'est jamais définitivement acquise. C'est l'un des apports de l'enquête d'Alain Dewerpe sur l'affrontement meurtrier de la station de métro Charonne (2006). L'historien y suit les conflits d'interprétation entre les autorités judiciaires et policières, traditionnellement habilitées à fixer la vérité des événements touchant à l'ordre public, et des personnalités qui, dotées d'un fort prestige symbolique, parviennent à opposer à la raison d'État une interprétation civique du massacre. Le travail de C. Jouhanneau sur les camps de Bosnie-Herzégovine illustre ces innovations sous contrainte des acteurs dans l'événement. Il existe des schèmes pour prendre en charge l'expérience extrême des camps, l'Holocauste des Juifs d'Europe fonctionnant comme un cadre narratif préformé. Toutefois, parce qu'ils résonnent mal avec l'expérience personnelle des anciens détenus, les cadres d'interprétation posés par les acteurs historiquement autorisés à dire « la vérité des camps » (en particulier, les organisations internationales ayant une lecture génocidaire ou ethno-nationaliste du conflit) se révèlent difficilement appropriables. De nouveaux entrepreneurs mémoriels cherchent alors à « bricoler » un autre parcours sémantique à partir des récits proposés par les « instances socialement autorisées à dire le vrai et le juste » (Leclerc-Olive, 1997). La notion de bricolage le rappelle : la marge de créativité des acteurs est limitée par les cadres de signification préexistants. Reste que l'événement a ici capacité à ébranler la structure des légitimités et à redistribuer les chances sociales de définir l'événement typifié (en l'occurrence, l'expérience extrême des camps).

Éprouver l'événement : émotions conventionnelles et encadrement social des affects événementiels

Enfin, l'hypothèse institutionnelle n'est nullement exclusive d'un intérêt microsociologique pour « ce que l'événement fait aux acteurs » et de la prise en compte des émotions publiques associées aux événements.

Le prisme institutionnel invite, tout d'abord, à interroger l'événement comme un moment ordonné, régi par des normes comportementales relativement strictes. La psychologie des émotions débat de longue date sur les raisons de notre conformisme émotionnel. Pour Carl Lange et William James (1884) qui revendiquent l'héritage de Darwin (1872), les êtres humains sont programmés à réagir émotionnellement aux événements qui engagent leur survie ou bouleversent leur environnement routinier. Ces patterns physiologiques expliqueraient le type de réaction que nous avons face à des images telles que le World Trade Center en feu. D'autres psychologues considèrent que ces scripts émotionnels ont une

origine culturelle, les événements faisant l'objet d'interprétations stéréotypées dans chaque société (Averill, 1980 ; Niedenthal, 2007). La culture, explique Arlie Hochschild (1983), suggère ce que l'on peut éprouver, et elle le fait d'abord par la langue : quand il existe un mot pour nommer un certain ressenti, nous sommes encouragés à l'externaliser plutôt qu'à l'ignorer. Chaque situation est « porteuse d'une définition adéquate d'elle-même », institutionnalisée dans des « règles sentimentales » qui prescrivent la manière convenable de réagir, ou de ne pas réagir, émotionnellement (Hochschild, 2003 : 35). Incorporées par socialisation, ces normes comportementales n'en ont pas moins besoin d'être activées et soutenues par un ensemble de dispositifs sociaux. Il en est ainsi des applaudissements des spectateurs lors des voyages présidentiels (Mariot, 2006). Préformée par des précédents historiques, encadrée par des professionnels du protocole et attestée par les journalistes accrédités, la liesse de la foule est un phénomène institué qui ne dit rien des sentiments effectivement éprouvés par ceux qui acclament le président, de leur attachement à sa personne et de leurs jugements politiques.

Cette perspective permet de revenir sur la stupeur et la quête de sens manifestées par les contemporains d'un événement pour les envisager, non plus comme l'essence de l'événement, mais comme des comportements conventionnels associés à cette classe de faits sociaux. En effet, y a-t-il, dans les manifestations individuelles mais partagées de stupeur, plus de spontanéité que dans la liesse acclamative ? La systématisme même de ces démonstrations d'affects permettrait d'en douter. De la même manière que les expressions de sidération accomplissent les attentes sociales face à un événement collectivement identifié comme tel, le surinvestissement de sens pourrait bien avoir une dimension essentiellement conventionnelle. Quand survient un événement, « on s'attend » que chacun se place à un niveau de discours questionnant les valeurs et les sens ultimes de ce qui est en train de se passer, notamment sous la forme de l'alternative « rupture ou continuité ». Dans ce moment social, les prises de parole semblent préformées selon cette alternative, certains acteurs souhaitant faire valoir les continuités de l'événement quand d'autres valorisent son exceptionnalité en l'inscrivant dans une trame narrative différente. L. Quéré (2006) souligne en ce sens que le niveau d'engagement dans un événement n'est pas défini par chacun comme bon lui semble : il existe une attente normative d'implication et, peut-on ajouter, des formes de cette implication comme discours *élevé et polarisé* sur ce qui est en train de se jouer. Toutes les occurrences sociales ne font pas l'objet d'une mise en sens de ce type, c'est-à-dire intellectualisées, loin s'en faut. Pourtant, lors d'un événement, les acteurs sociaux se situent conventionnellement à ce niveau de discours, qu'il s'agisse des « entrepreneurs de réputation » (Fine, 1996) que sont les enseignants,

les journalistes, les historiens et les sociologues mais aussi, et de façon plus inédite, des acteurs ordinaires dans des interactions ordinaires.

La qualification collective d'une occurrence comme événement conduit donc à des actes attendus : manifestation émotionnelle ou discours intellectualisé. Est-ce à dire que la stupeur et la quête de sens sont de pures conventions ? Autrement dit, le conformisme de nos expressions publiques face à un événement n'engage-t-il que nos corps, ou affecte-t-il aussi les cœurs ? En réalité, affirment les sociologues interactionnistes, les deux mécanismes sont indissociables. En postulant que l'émotion est déclenchée par l'expérience physique des changements corporels, mécaniquement induits par nos patterns physiologiques (*Je suis triste car je pleure*, et non l'inverse), la théorie James-Lang invite à réévaluer le rôle du corps dans le déclenchement des émotions. Il en résulte que nous finissons par éprouver réellement le ressenti associé au geste : « On passerait à côté d'un aspect essentiel si l'on voyait seulement dans le rôle un modèle régulant les actions visibles de l'extérieur. Plus on s'embrasse, plus on devient amoureux, la fréquence des genuflexions développe l'humilité et la colère s'accroît à force de brandir le poing. Autrement dit, [...] la pratique des rôles débouche sur des actes déterminés, mais aussi sur les émotions et les attitudes qui vont avec. Le professeur qui se donne l'air savant finit par se sentir tel » (Berger, 1963 : 134). Et A. Hochschild de poursuivre : « Les gens ne tentent pas seulement de se conformer extérieurement mais aussi intérieurement. "Lorsqu'ils fournissent des uniformes, ils fournissent une seconde peau", affirme E. Goffman (1956). On peut même ajouter "et deux centimètres de chair" » (Hochschild, 2003 : 26). L'investissement du rôle victimaire peut ainsi amener à éprouver effectivement les croyances et les sentiments associés à la mise en scène d'une cassure dans sa trajectoire biographique. De même, exprimer publiquement un ressenti marqué, de déception ou d'enthousiasme, au soir d'une élection présidentielle n'est ni un comportement stratégique, ni une pratique d'idiots culturels : ces gestes peuvent conduire, par microprocessus au cœur de la prise de rôle, à « croire en l'événement ».

Toutefois, cantonnée aux manifestations émotionnelles, la sociologie manque d'outils pour (in)valider pareille hypothèse. En revanche, la mise en évidence de ces normes comportementales, prescrivant face aux événements un certain état affectif, invite à de nouvelles investigations pour saisir *l'infrastructure de ces affects événementiels*. Parmi les producteurs de ces normes sentimentales figurent en particulier certains groupes professionnels, qui définissent le spectre des émotions professionnellement dicibles. Dans le monde du travail, en effet, les sentiments font l'objet « d'actes de gestion ». Lorsqu'un urgentiste offre aux victimes d'un accident sa technicité empathique, « préparée mentalement mais quasi sincère, ce qui est vendu comme un aspect de la main-d'œuvre, c'est du jeu en profondeur »,

c'est-à-dire sa capacité à éprouver l'émotion ajustée à la situation (Hochschild, 2003 : 43). Les professionnels régulièrement confrontés à des événements dramatiques (policiers, magistrats, envoyés spéciaux) apprennent à exprimer une gamme d'émotions convenables et à inhiber les autres. Il convient alors d'étudier les modalités de cette socialisation émotionnelle, mais aussi *les savoirs qui ordonnent l'expression professionnelle des affects*. La psychiatrie infantile, par exemple, a appuyé le processus de rationalisation émotionnelle de la justice des mineurs dans l'entre-deux-guerres. Les premiers juges pour enfants font alors de leur capacité à éprouver la « juste émotion » le cœur de leur identité professionnelle. Pour imposer un savoir-faire émotionnel *a priori* illégitime dans les métiers du droit, ces entrepreneurs judiciaires s'appuient sur une jeune science, la psychiatrie infantile, qui se dit capable d'indiquer aux juges le bon niveau d'engagement émotionnel, selon la catégorie criminologique à laquelle appartiendrait le jeune inculqué (Mitsushima, 2006). Saisir l'infrastructure des émotions événementielles implique donc de prendre en compte les « règles sentimentales » propres à ce moment social particulier ainsi que l'encadrement des émotions par les groupes professionnellement confrontés aux événements.

Cela suppose enfin de tenir compte des *rapports de pouvoir associés au gouvernement des émotions événementielles*. Pierre Bourdieu en a fait la démonstration : les émotions ne sont pas à côté des rapports de domination. Les sentiments filiaux et amoureux, par exemple, procèdent d'une érotisation de la domination paternelle et masculine ; ils maintiennent le sujet dans un rapport de méconnaissance à sa propre position dans la structure des rapports sociaux (Bourdieu, 1993, 1998). L'analyse des normes émotionnelles dans l'événement suppose de tenir compte de ces phénomènes de domination, mais aussi de la capacité des acteurs d'y résister. A. Hochschild montre, en effet, que notre conformisme émotionnel dans l'événement n'a rien de mécanique : il résulte d'un « travail émotionnel » par lequel le sujet choisit de se mettre – ou non – en conformité affective avec « les siens ». Car se conformer émotionnellement, c'est bien affirmer son appartenance à une communauté. Lors des jeûnes et des mortifications, explique Émile Durkheim, le croyant ne ressent pas une « tristesse spontanément éprouvée » : « S'il est triste, c'est avant tout parce qu'il s'astreint à être triste [...]. S'il pleure, s'il gémit, ce n'est pas simplement pour exprimer un chagrin individuel ; c'est pour remplir un devoir » car, en s'attachant à une société, l'individu « a le sentiment qu'il est moralement tenu de participer à ses tristesses et à ses joies » (Durkheim, 1961 : 380). Mais parce que les contours de cette communauté sont définis par les prescripteurs émotionnels de l'événement, « les règles de sentiment peuvent être suivies sans enthousiasme ou audacieusement transgressées » (Hochschild, 2003 : 38). Les attentats parisiens de

janvier 2015 permettraient d'illustrer les rapports de pouvoir qui se trament dans le gouvernement des émotions événementielles. Ces événements ont fait l'objet d'un travail d'ordonnement émotionnel, opéré par ceux qui se trouvaient alors en position de *gate keepers*, chargés d'amener les autres à s'engager dans des états affectifs adéquats (enseignants, journalistes, responsables politiques). Les postures se sont ainsi trouvées définies par rapport à ce cadre émotionnel, comme des actes de soumission ou de contestation. Ce fut le cas de ceux qui ont refusé de se conformer aux prescriptions sentimentales, en se désolidarisant de la minute de silence ou en déclarant qu'ils « n'étaient pas Charlie ». L'attitude de ces *objecteurs d'émotions* a été jugée éminemment transgressive, que leur position ait été valorisée comme une défiance à l'idéologie dominante ou sanctionnée comme un acte d'insoumission.

Cette analyse rappelle combien l'institutionnalisation de normes émotionnelles ne signifie pas que ces dernières soient immuables ni qu'elles suscitent mécaniquement l'adhésion. Plus globalement, réfléchir en termes « d'infrastructure des émotions événementielles » n'implique nullement de se détourner de la configuration sociale propre à chaque événement. Déposés dans le temps long des normes sociales et professionnelles, les styles émotionnels n'en sont pas moins tributaires des rapports de force entre les groupes en présence, qui finissent par faire évoluer la gamme des émotions dicibles dans l'événement. S. Latté (2015) montre ainsi comment les émotions associées à l'accident de l'usine AZF sont âprement négociées entre la presse, les pouvoirs publics et au sein des collectifs militants. Les édiles locaux qui cherchent à maintenir le recueillement comme seule forme de réaction possible face à l'événement rencontrent les attentes des médias privilégiant eux aussi la grammaire des émotions commémoratives. Des dispositifs de sensibilisation¹⁰ soutiennent ces postures affectives (distribution de rubans blancs, organisation de marches blanches). Certaines composantes militantes, dépourvues d'autres ressources que la proximité au drame, adoptent volontiers ce registre du deuil et du témoignage personnel. D'autres cohortes, plus politisées, réfutent cette définition restrictive de la situation comme une « journée d'émotion » et diffusent des grilles de lecture politique de l'événement-accident. Cette transgression des normes émotionnelles est alors sanctionnée comme une tentative d'instrumentalisation politique, les objecteurs émotionnels étant accusés de manquer de compassion et de bafouer la mémoire des victimes (Latté, 2009). Ces rapports de force finissent par faire évoluer la gamme des émotions dicibles dans l'événement, jusqu'à transformer l'économie des émotions protestataires

10. C. Traïni et J. Siméant (2009) définissent les dispositifs de sensibilisation comme un agencement d'objets et de conduites par lequel les groupes mobilisés manifestent et prescrivent un état affectif.

en tendant à faire de l'exposition du malheur privé un ressort ordinaire de mobilisation (Sommier, 2003).

Faire rupture par l'événement : les modalités du changement social, ou comment rompre grâce à l'institution

Parce qu'il est réputé pouvoir orienter durablement les trajectoires historiques et les pratiques politiques, l'événement est un moment épiphanique qui recèlerait les mystères du changement social. Si la focalisation sur les conséquences des événements ne doit pas conduire à négliger leur consistance propre (Dobry, 1986), la question de la rupture historique et de ses modalités conserve toute sa pertinence, et constitue même un des principaux enjeux de l'analyse des événements (Suter, 1997). Comment le temps court de l'événement peut-il altérer ou engendrer des dynamiques de long terme ? À quelles conditions ce qui paraît le plus invariable (un régime politique, un ordre religieux, des schèmes mémoriels, des répertoires d'action collective) peut-il varier ? Loin d'ajourner ce questionnement, l'approche institutionnelle ouvre, au contraire, des pistes sur les modalités du changement socio-historique.

Les études attentives au déroulé de l'événement tendent à converger vers un même résultat : c'est par les cadres institués que les groupes sociaux parviennent à faire rupture. Si l'événement amène bien souvent à constater des désajustements partiels aux rôles institués, la perte d'emprise des normes routinières, l'épuisement de certains discours autorisés, les acteurs doivent néanmoins définir leur action dans des cadres préexistants et par rapport à des institutions dépositaires de la légitimité des pratiques. La rupture se fait le plus souvent dans la continuité, par la subversion de l'institué : l'occupation intermittente de rôles militants préexistants, le bricolage de schèmes mémoriels imposés, l'enrôlement des instances autorisées à dire l'événement en train de se faire ou encore le contournement des règles du jeu politique ordinaire. L'innovation institutionnelle passerait ainsi par une série « d'ajustement[s] partiel[s] contribuant à enrichir le spectre des conduites possibles et à produire de nouveaux usages des règles » (Lagroye, François & Sawicki, 2006 : 19).

Dans son étude sur « l'élection fondatrice de 1989 en Pologne », Jérôme Heurtaux (2012) décrit ainsi la manière dont des outsiders politiques se saisissent des règles qui leur sont imposées par l'institution, les détournent de leurs objectifs et de leurs usages routiniers pour les retourner finalement à leur avantage. L'auteur soutient que la rupture politique se fait par le recours aux règles politiques instituées et par leur subversion. S'inscrivant dans la continuité d'une pratique du pouvoir communiste faisant de la règle électorale le support essentiel de la concurrence politique, les opposants de Solidarność font émerger

des ambiguïtés et des interstices juridiques pour inventer des usages inédits du droit révolutionnant sans l'interrompre l'institution politique. S'attendant à cette même question de l'innovation politico-institutionnelle, Y. Raison du Cleuziou (2012) soutient que la rupture est possible dès lors qu'elle joue « avec et non contre » l'institution. L'auteur montre comment un segment réformateur des Dominicains a pu, en s'appuyant sur un dépositaire de l'autorité institutionnelle et en rationalisant l'innovation institutionnelle comme un retour aux sources de l'apostolat dominicain, se saisir des événements parisiens de mai 1968 pour imposer la nécessité d'une réforme désirée de longue date. La transformation du collectif passe alors par une stratégie d'événementialisation d'un « Mai 68 dominicain ». Le changement, en l'occurrence, ne se donne pas à voir comme rupture mais plutôt comme accomplissement de l'institution. Ces propositions ouvrent une piste de réflexion relative au « style » du changement, lequel se donnerait à voir, selon les espaces sociaux et les cultures institutionnelles, plus volontiers comme rupture ou comme continuité. En contrepoint d'une rhétorique religieuse qui rationalise toute innovation en rénovation (Cavalin, Suaud & Viet-Depaule, 2010), il faudrait évoquer l'espace dit de « la protection de l'enfance délinquante » à propos duquel Francine Muel-Dreyfus démontre l'existence d'une « tradition d'innovation », tant la continuité s'y donne habituellement à voir sur un mode révolutionnaire, sous la forme de « tournants historiques décisifs » (Muel-Dreyfus, 1983 : 204-205).

Conclusion : repenser les causalités. L'événement comme défi aux routines méthodologiques

Finalement, l'approche institutionnelle de l'événement ouvre un protocole d'enquête permettant de saisir les sédimentations historiques, le système de production, l'infrastructure narrative et les conventions émotionnelles qui permettent de faire événement. De la sociologie historique des formats événementiels (scandale, affaire, émeute, accident, attentat, révolution) à la fabrique de l'événement par des groupes professionnels spécialisés dans le montage d'événements (qu'ils soient protocolaires, médiatiques, sociologiques ou commerciaux), en passant par les structures narratives disponibles et jusqu'aux styles émotionnels qui sont venus enrichir la palette des gestes protestataires mobilisables dans l'événement, ce continuum de supports institutionnels permet d'envisager des dimensions souvent négligées de l'événement. Dans une sociologie de l'événement qui a d'abord été attentive à la stupeur événementielle, autrement dit à « la rupture d'intelligibilité » et à la redistribution de tous les possibles dans l'événement, le passage par les institutions rappelle utilement que

les événements sont aussi des classes de faits qui ont une profondeur historique, une suite d'interactions et de gestes normés qui s'inscrivent dans des parcours sociaux et politiques en partie balisés. L'hypothèse institutionnelle permet de donner consistance au caractère à la fois contraint et indéterminé de l'événement.

L'intérêt de l'approche institutionnelle réside dans l'articulation qu'elle rend possible entre différentes traditions sociologiques (Lagroye & Offerlé, 2011). Elle permet d'articuler une sociologie dispositionnaliste aux dynamiques de la situation, tout en s'attachant à la construction historique des cadres sociaux de l'événement. Envisager la dimension instituée de l'événement permet d'enrichir et de croiser des ordres de causalité qui fonctionnent de manière liée mais sont souvent dissociés. En ce sens, l'événement est un laboratoire pour expérimenter, dans un moment social circonscrit mais dont la portée théorique est plus large, une démarche conduisant à croiser les ordres d'explication que la construction des différents sous-champs de la sociologie politique (la sociologie du militantisme, la sociologie des crises, la sociologie historique) tend à isoler. Si la limitation à une seule de ces causalités produit des résultats *a priori* satisfaisants lorsque nous travaillons sur nos objets les plus stables, les situations non routinières rendent saillants les angles morts de chaque prisme analytique et le préjudice créé par nos routines intellectuelles. Si nous postulons avec M. Dobry qu'il doit y avoir un continuum méthodologique entre les événements et les moments routiniers, ce continuisme paraît en réalité devoir se faire « à rebours », la conjonction des causalités à même de penser l'événement pouvant éclairer en retour des terrains plus classiques de la sociologie. C'est retrouver l'ambition de W. Sewell lorsqu'il en appelait à une « sociologie événementielle », concluant malicieusement qu'ainsi conçue, « la sociologie [...] devrait en venir à ressembler de plus en plus étroitement à l'histoire », à une « histoire bien faite » (Sewell, 1986 : 141).

Bibliographie

AVERILL James, 1980, "A constructivist view of emotions" in PLUTCHIK Robert and KELLERMAN Henry (ed.), *Emotion: Theory, Research and Experience*, vol. 1, New York, Academic Press, p. 305-339.

BAISNÉE Olivier, 2001. « Publiciser le risque nucléaire : la polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague », *Politix*, n° 14/54, p. 157-181.

- BAUDOT Pierre-Yves, 2005, *Événement et institution : les funérailles des présidents de la République en France (1877-1996)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-I.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia et FILLIEULE Olivier, 2012, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires : retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, n° 5/62, p. 767-786.
- BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20.
- BERGER Peter, 2006, (1963), *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte.
- BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel, 2000, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- BLIC Damien (de) et LEMIEUX Cyril, 2005, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, n° 18/71, p. 9-38.
- BLIC Damien (de), 2006, « Quand l'événement prend forme. Constitution du "scandale politico-financier" comme puissance mobilisatrice », Colloque « Protester XIX^e-XX^e. Histoire et sociologie des mouvements sociaux », Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *la Domination masculine*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 1, p. 32-36.
- BURGUIÈRE André, 1979, « *Les Annales, 1929-1979* », *Annales ESC*, n° 6, p. 1344-1346.
- CAVALIN Tangui, SUAUD Charles et VIET-DEPAULE Nathalie, 1983, *De la subversion en religion*, Paris, Karthala.
- CÉFAÏ Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.

- CHAMPAGNE Patrick et MARCHETTI Dominique, 1994, « L'information médicale sous contrainte (À propos du "scandale du sang contaminé") », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, p. 40-62.
- CHARTIER Roger, 1990, *les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil.
- COHEN Antonin, 2009, « "Le jour où l'Europe est née". Socio-histoire d'une décision politique » in BUTON François et MARIOT Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*. Paris, PUF, p. 125-168.
- COLLOVALD Annie, 2001, « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, p. 136-137.
- CORBIN Alain et MAYEUR Jean-Marie (dir.), 1997, *la Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- DARWIN Charles, 1998 (1872), *l'Expression des émotions chez l'homme et l'animal*, Paris, CTHS.
- DELACROIX Christian, DOSSE François et GARCIA Patrick, 1999, *les Courants historiques en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Armand Colin.
- DELEUZE Gilles, 1969, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- DÉLOYE Yves, 2003 (1997), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.
- DÉLOYE Yves, 2001, « À la recherche de la temporalité perdue » in DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence (dir.), *Espace Temps*, n° 76-77, p. 16-26.
- DEWERPE Alain, 2006, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- DOBRY Michel, 1989, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "Révolution fasciste" », *Revue française de sociologie*, n° 30, 3-4, p. 511-533.

- DOBRY Michel, 2007, « Ce dont sont faites les logiques de situation » in FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier et JOBARD Fabien (dir.), *l'Atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, p. 119-148.
- DOUGLAS Margaret, 1999 (1986), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.
- DUBY Georges, 1973, *le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard.
- DURKHEIM Émile, 1968 (1912), *les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- ERMAKOFF Ivan, 2008, *Ruling Oneself Out: A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press.
- ERMAKOFF Ivan, 2013, « Contingence historique et contiguïté des possibles », *Tracés : revue de sciences humaines* [en ligne], n° 24.
- FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrains*, n° 38, p. 67-78.
- FINE Gary, 1996, "Reputational entrepreneurs and the memory of incompetence: melting supporters, partisan warriors and images of President Harding", *American Journal of Sociology*, no. 101/5.
- FURET François, 1978, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard.
- GAMSON William and MODIGLIANI Andre, 1989, "Media discourse and public opinion on nuclear power: a constructionist approach", *American Journal of Sociology*, no. 95, p. 1-37.
- GOBILLE Boris, 2008, « L'événement 68. Pour une socio-histoire du temps court », *Annales HSS*, n° 2, p. 321-349.
- GOODWIN Jeff, JASPER James and POLETTA Francesca (ed.), 2001, *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press.

- GOFFMAN Erving, 1973 (1956), *la Mise en scène de la vie quotidienne. 1 : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- LA HAYE Yves DE, 1985, *Journalisme, mode d'emploi*, Grenoble, La Pensée sauvage-Ellug.
- HENRY Emmanuel, 2007, *Amiante : un scandale improbable*, Rennes, PUR.
- HEURTAUX Jérôme, 2013, « L'amont et l'aval d'une loi électorale. Les "élections de changement de régime" en Pologne en juin 1989 sous l'angle d'une sociologie politique du droit », *Revue française de science politique*, n° 63/3.
- HILGARTNER Stephen and BOSK Charles, 1988, "The rise and fall of social problems: a public arenas model", *American Journal of Sociology*, no. 9/4, p. 53-78.
- HOCHSCHILD Arlie, 1983, *The Managed Heart: The Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, The University of California Press.
- HOCHSCHILD Arlie, 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 1/9, p. 19-49.
- HUGHES Everett, 1996 (1951), « Les institutions bâtardes », *le Regard sociologique*, Paris, EHESS, p. 155-163.
- IHL Olivier, 2002, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, n° 52, 2-3, p. 125-144.
- JAMES Jasper, 1997, *The Art of Moral Protest*, University of Chicago Press.
- JAMES William, 1884, "What is an emotion?", *Mind*, no. 9, Oxford, p. 188-205.
- JENNINGS Kent, 1987, "Residues of a movement: the aging of the American protest generation", *American Political Science Review*, no. 81, p. 367-382.
- JOUHANNEAU Cécile, 2013, *la Résistance des témoins : mémoires de guerre, nationalisme et vie quotidienne en Bosnie-Herzégovine (1992-2010)*, Thèse de science politique, IEP de Paris.

KOSELLECK Reinhart, 1990, *le Futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.

LACOMBE Paul, 1894, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, Hachette.

LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel, 2011, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture » in LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, p. 293-326.

LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, 2006, *Sociologie politique*, Paris, Sciences-Po/Dalloz.

LATTÉ Stéphane, 2009, « “Vous ne respectez pas les morts d'AZF”. Ordonner l'émotion en situation commémorative », in LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, PUR.

LATTÉ Stéphane, 2012, « La forme de l'événement est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, n° 62/3.

LATTÉ Stéphane, 2015, « Des “mouvements émotionnels” à la mobilisation des émotions. Les associations de victimes comme objet électif de la sociologie des émotions protestataires », *Terrains/Théories* [en ligne], n° 2.

LAZAR Marc, 2008, « L'histoire et la science politique : des convergences parallèles » in OFFERLÉ Michel et ROUSSO Henry (dir.), *la Fabrique interdisciplinaire : histoire et science politique*, Rennes, PUR, p. 253-263.

LECLERC-OLIVE Michèle, 1997, *le Dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

LE ROY LADURIE Emmanuel, 1979, *le Carnaval de Romans : de la chandeleur au mercredi des cendres (1579–1580)*, Paris, Gallimard.

LOFLAND John and FINK Michael, 1982, *Symbolic Sit-ins. Protest Occupations at the California Capitol*, Washington, University Press of America.

MACADAM Doug, 1988, *Freedom Summer*, Oxford University Press.

- MACADAM Doug, 1996, "Political opportunities: conceptual origins, current problems, future directions" in MACADAM Doug, MACCARTHY John and ZALD Mayer, *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge University Press, p. 23-40.
- MACPHAIL Clark, 1991, *The Myth of the Madding Crowd*, New York, Aldine Transaction.
- MARIOT Nicolas, 2001, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, n° 5/51, p. 707-738.
- MARIOT Nicolas, 2002, « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n° 38, p. 79-96.
- MARIOT Nicolas, 2006, *Bains de foule*, Paris, Belin.
- MARTIN Jean-Clément, 2007, « Pour une typologie des "événements" » in *la Vendée et la Révolution*, Paris, Perrin.
- MITSUSHIMA Nagisa, 2006, « Magistrats de cœur et hommes de science. Genèse des compétences des juges pour enfants, première moitié du xx^e siècle », Colloque « Les mobilisations collectives et les dispositifs de sensibilisation », Aix-en-Provence.
- MITSUSHIMA Nagisa, 2009, « Les ruptures ou la distorsion des temps et des échelles sociologiques », X^e Congrès de l'Association française de science politique, ST38, *Ruptures biographiques, bifurcations collectives et rapports au politique*, Grenoble.
- MUEL-DREYFUS Francine, 1983, *le Métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Éditions de Minuit.
- NEVEU Éric et QUÉRÉ Louis, 1996, « Présentation », *Réseaux « Le temps de l'événement I »*, n° 75, p. 5-7.
- NIEDENTHAL Paula, 2007, "Embodying emotion", *Science*, no 316, p. 1002-1005.

- NOIRIEL Gérard, 1998, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette.
- NOIRIEL Gérard, 2010, *le Massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard.
- NORA Pierre, 1974, « Le retour de l'événement » in LE GOFF Jacques et NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, vol. I : « Nouveaux Problèmes », Paris, Gallimard, p. 210-229.
- PAGIS Julie, 2014, *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- QUÉRÉ Louis, 2006, « Entre fait et sens. La dualité de l'événement », *Réseaux*, n° 5, p. 183-212.
- RAISON DU CLEUZIOU Yann, 2012, « Éclatement du régime de l'autorité et dérégulation des relations de pouvoir : la Province dominicaine de France après Mai 68 », *Histoire@Politique*, n° 18/3, p. 97-114.
- RÉMOND René (dir.), 1988, *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil.
- RICCEUR Paul, 1991, « Événement et sens », *Raisons pratiques*, n° 2, p. 41-56, « L'événement en perspective ».
- RIHOUX Benoît et WALGRAVE Stefaan, 2000, « Une nouvelle militance "émotionnelle" ? Une analyse empirique des militants du mouvement blanc » in GOTOVITCH José et MORELLI Anne (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, Evo, p. 194-215.
- SAHLINS Marshall, 1995, *How "Natives" Think: About Captain Cook, for Example*, University of Chicago Press.
- SCHUDSON Michael, 1982, "The politics of narrative form: the emergence of news convention in print and television", *Daedalus*, n° 11/4, p. 97-112.
- SEWELL William, 1992, "A theory of structure: duality, agency, and transformation", *American Journal of Sociology*, no. 98/1, p. 1-29.
- SEWELL William, 1996, "Three temporalities: towards an eventful sociology" in Terrence (ed.), *The Historic Turn in the Human Sciences*, Ann Arbor, Michigan University Press, p. 245-280.

- SNOW David and BENFORD Robert, 1988, "Ideology, frame resonance and participant mobilization", *International Social Movement Research*, no. 1, p. 197-217.
- SOMMIER Isabelle, 2003, *Le Renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- SOMMIER Isabelle, FILLIEULE Olivier et AGRIKOLIANSKY Éric (2008), « Les altermondialistes entre national et global » in SOMMIER Isabelle et AGRIKOLIANSKY Éric (dir.), *la Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Paris, Karthala, p. 11-39.
- SUTER Andreas, 1997, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales HSS*, n° 52/3.
- TACKETT Timothy, 1997 (1996), *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel.
- TARROW Sidney, 2010, "Charles Tilly and the practice of contentious politics: from France to England and [not quite] back again", *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, n° 10 [en ligne].
- TILLY Charles, 1970 (1964), *la Vendée, Révolution et contre-révolution*, Paris, Fayard.
- TILLY Charles, 1977, "Getting it together in Burgundy, 1675-1975", *Theory and Society*, no. 4, p. 479-504.
- TILLY Charles, 1981, *As Sociology Meets History*, New York, Academic Press.
- TRAÏNI Christophe et SIMÉANT Johanna, 2009, « Dispositifs de sensibilisation et dispositions militantes » in TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- TURNER Victor, 1990, *le Phénomène rituel : structure et contre-structure : le rituel et le symbole : une clé pour comprendre la structure sociale et les phénomènes sociaux*, Paris, PUF.

VOEGLI Michaël, 2004, « Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et politique*, n° 51, p. 145-158.

WALLERSTEIN Immanuel, 1974, *The Modern World-System*, New York/Londres, Academic Press.

WALSH Edward J., 1981, "Resource mobilization and citizen protest in communities around Three Mile Island", *Social Problems*, no. 29, p. 1-21.

WEED Frank, 1990, "The victim-activist role in the Anti-Drunk Driving Movement", *The Sociological Quarterly*, no. 31/3.

Résumé : L'événement, généralement attaché à la contingence et à l'inédit, semble en réalité soutenu par une solide armature institutionnelle, laquelle contraint largement les pratiques des acteurs et les usages qu'ils pourront faire de l'évènement. À partir d'une revue de littérature, l'article plaide pour une meilleure prise en compte, par les sciences sociales, des dimensions historiques et conventionnelles de l'évènement. En avançant une série de propositions pour saisir cette infrastructure des événements, l'article entend spécifier une modalité complémentaire d'analyse de l'objet « événement », au prisme de la sociologie historique et de la sociologie des institutions.

Mots-clés : événement, sociologie politique, science politique, rupture politique, changement social, rupture d'intelligibilité, approche situationniste, événementialisation, mobilisations, institutions, rôles, répertoires événementiels, règles sentimentales, émotions conventionnelles

The Institutions of Stupor. Review of Event Sociologies

Abstract: "The institutions of stupor. Review of event sociologies". This article argues that events, deemed to be defined through the scope of contingency and disruption, are actually tied to a strong institutional framework that greatly constrains what could be done and said during the event. A literature review shows that social sciences should take better account of historical and conventional dimensions of events. By putting forward proposals to study the infrastructure of events, the article's goal is to specify a complementary analysis of the object «event», through the prism of historical sociology and sociology of institutions.

Keywords: event, sociology, political science, political break, social change, cognitive disruption, situation, events mobilizations, institutions, roles, events repertoires, sentimental rules, conventional emotions

Las instituciones del estupor : Retorno a las sociologías del evento

Resumen: Título : « Las instituciones del estupor : Retorno a las sociologías del evento ». Este artículo sostiene que el evento, asociado habitualmente a la contingencia y lo inédito, se encuentra en realidad sostenido por una sólida armadura institucional que limita en gran medida qué y qué no es posible hacer. A partir de una recensión de la literatura, este artículo aboga por una mejora en la toma en consideración por parte de las ciencias sociales de las dimensiones históricas y convencionales del evento. A partir de propuestas para aprehender esta infraestructura de eventos, formularemos una modalidad complementaria de análisis del objeto "evento" desde la óptica de la sociología histórica y la sociología de las instituciones.

Palabras clave: evento, sociología política, ciencia política, ruptura política, cambio social, ruptura de la inteligibilidad, situacionismo, movilizaciones, instituciones, roles, repertorio de eventos, reglas sentimentales, emociones convencionales

